



Assistantes de la rédaction nationale : la Direction recule face à la mobilisation intersyndicale

À la suite de la saisine relative au projet de réorganisation des assistantes de rédaction du 21 septembre 2026, la Direction a décidé de retirer son projet et de revenir au fonctionnement antérieur.

Vacations en moins, désorganisation complète de l'activité, fausses promesses de renfort, rien n'allait dans ce projet de restructuration d'un service pourtant essentiel à l'information de service public.

Les organisations syndicales se félicitent de ce retrait, qui se veut pragmatique, respectueux du collectif de travail existant dans les services, le tout en rétablissant un environnement de travail serein.

Les Représentants du personnel attirent l'attention de l'ensemble des salariés et les enjoignent dès à présent à nous faire savoir tout changement d'organisation de travail qui serait amené à être mis en place.

Les restructurations sauvages sont interdites par le code du travail.

Les organisations syndicales rappellent à la Direction que toute organisation peut effectivement évoluer en vue de gagner en efficacité, mais cela ne peut se faire que si les collectifs de travail sont préservés et les instances du personnel consultées.

Les organisations CFTD, CGT, FO, SNJ et SNPCA-CGC

Paris, le 2 octobre 2026